

CAP Locale d'affectation des Agents C de la DISI Paris-Normandie

La CAP Locale d'affectation des agents C de la DISI Paris Normandie a eu lieu vendredi 24 juin 2016.

Cette commission a pour objet de donner un avis sur le projet d'affectation proposé par la DISI pour les agents ayant demandé les résidences de Versailles et Rouen.

L'affectation nationale peut être administrative, technique (cadre c) ou informatique si l'agent possède une qualification informatique.

Doivent établir une fiche de vœux :

- à titre obligatoire : les agents avec ou sans qualification informatique affectés à la résidence de Versailles ou Rouen dans le cadre du mouvement national 2016.
- à titre facultatif : les agents déjà affectés au sein des établissements de Versailles Chantiers, Versailles Saint Cloud, Rouen Jean Moulin, Rouen Les Mouettes et qui souhaitent changer d'établissement au sein de la résidence.

Les affectations pouvant être sollicitées sont :

- ESI Versailles Chantiers
- ESI Versailles St Cloud
- DISI Siège Versailles (postes administratifs)
- ESI Rouen Jean Moulin
- ESI Rouen Les Mouettes.

De plus, les chefs d'ESI sollicitent une fois par an leurs agents pour exprimer leurs souhaits de mobilité interne.

À l'ouverture de la séance, une seule déclaration liminaire est lue, celle de Solidaires Finances Publiques.

La DISI Paris Normandie dispose de 154 emplois implantés au 01/05/2016. Seulement 136 sont pourvus.

Soit 18 postes vacants avant le mouvement.

Affectations locales des Agents C au 1^{er} septembre 2016 :

7 arrivées (dont 2 stagiaires) par mutation nationale sur la DISI Paris Normandie.

- 4 arrivées sur la résidence de Versailles :
 - 1 Administratif DISI siège (1^{er} vœu de l'agent)
 - 2 Administratifs stagiaires ESI Versailles Chantiers (1^{er} vœu pour un agent, et 3^{ème} vœu pour le second)
 - 1 PAU ESI Versailles Chantiers (1^{er} vœu de l'agent)
- 3 arrivées sur la résidence de Rouen :
 - 1 Administratif sur l'ESI Rouen Les Mouettes (1^{er} vœu de l'agent)
 - 2 PAU sur l'ESI de Rouen Les Mouettes (1^{er} vœu pour un agent, et 2^{ème} vœu pour le second)

1 changement d'affectation locale sur la résidence de Rouen :

- 1 Administratif antenne de la DISI rejoint l'ESI Rouen Les Mouettes (ce n'est qu'une régularisation).

Pour 10 départs :

- 2 ont obtenu leur mutation
- 3 ont réussi le concours de contrôleur
- 1 a réussi la qualification de PAU
- 4 ont obtenu une promotion par liste d'aptitude.

L'administration justifie son choix d'affectation des agents, en tenant compte des déficits d'emplois et des missions à réaliser.

C'est ainsi, que des agents en 1ère affectation, sans qualification informatique seront affectés dans les services d'assistances téléphoniques.

Nous avons attiré l'attention de notre nouveau directeur sur :

- un agent ayant obtenu la qualification de PAU, qui ne pourra pas exercer sur son ESI, il n'y a plus de postes disponibles.
- l'agent administratif affecté l'an dernier au mouvement national à la résidence de Versailles, affecté dans un premier temps à l'assistance téléphonique, puis détaché au SIL. Les représentants de Solidaires Finances Publiques rappellent la règle d'affectation nationale pour le SIL. Le président de la CAPL, nouvellement arrivé à la direction de la DISI découvre le sujet. Sa réponse sera communiquée ultérieurement.

Solidaires Finances Publiques a voté **CONTRE** ce mouvement local. Ce vote n'est pas contre les agents, mais contre l'administration. L'administration et un élu ont voté **POUR**.

Les raisons de notre vote :

- c'est encore 19 postes qui ne sont pas pourvus au 01/09/2016. Les futurs départs à la retraite ne sont pas comptabilisés.
- tous les agents n'ont pas obtenu satisfaction de leur 1^{er} choix
- L'administration doit nous donner les moyens de fonctionner correctement, d'une part, afin de maintenir l'ensemble de nos missions. D'autre part, ce déficit d'emplois ne doit pas constituer, à court terme, un frein à la capacité à recevoir de nouvelles missions.

Au final, chaque chef d'établissement procède aux affectations à l'intérieur de ses services.

Vos représentants de Solidaires Finances Publiques:

CAPL 3	Céline GIRAUD Alexandre HAQUET	ESI ORLEANS CID LE HAVRE	Catherine CHAUVOT Alexandre CASTRO	ESI VERSAILLES CHANTIERS CID VANVES
---------------	-----------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------	--